

**DISPOSITIF ACCESSION A LA
PROPRIETE**

FORMULAIRE DE DEMANDE

Pour toute information utile:

Maison de l'habitat et du
développement durable
22-24 viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin
54035 NANCY Cedex
Tel 03.54.50.20.40
mhdd.grandnancy.eu



Ne pas compléter : cadre réservé à l'administration

N° de dossier	
Nom du ou des demandeurs	
Date de la première demande	
Date de réception	

1. Renseignements concernant le ou les demandeurs

NOM	PRENOM	Date de naissance	Lieu de naissance

Adresse(s) actuelle(s) du ou des acquéreurs
(préciser le nom de l'occupant dans l'éventualité de deux adresses)

Adresse 1

N°, rue, lieu dit : _____

Code postal / ville: _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse 2

N°, rue, lieu dit : _____

Code postal / ville: _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Situation familiale :

Vos enfants à charge :

NOM	PRENOM	Date de naissance

2. Nature de l'opération

Êtes-vous déjà propriétaire d'un terrain ? Si oui préciser l'adresse

Oui Non

Contrat de construction de maison individuelle (C.C.M.I.) avec fourniture de plans

Contrat d'achèvement

Vente en l'état future d'achèvement (V.E.F.A.)

Adresse _____

Avez-vous déjà un promoteur-constructeur ? Si oui, lequel ?

Adresse du logement à acquérir :

Logement individuel groupé intermédiaire logement collectif

T4 T5et +

Préciser la surface habitable :

_____ m²

Préciser la surface utile :

_____ m²

Le logement bénéficie-t-il d'un label qualité ? Si oui, lequel ?

Prix global (terrain + construction) : _____ € T.T.C.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné..... atteste être primo-accédant, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de ma résidence principale dans les deux années qui viennent de s'écouler.

Le,.....

A,.....

Signature(s) :

Le responsable du traitement des données recueillies via le présent formulaire est Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de la demande de subvention pour l'achat du bien.

Les destinataires des informations recueillies sont la direction de l'habitat, de la rénovation urbaine et des gens du voyage et les services de trésorerie.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction de l'habitat, de la rénovation urbaine et des gens du voyage.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

NOTICE EXPLICATIVE

Pièces à fournir

- ☞ Copie du dernier avis d'imposition
- ☞ copie du livret de famille
- ☞ copie de l'offre de prêt intégrant la subvention de 5 000 € du Grand Nancy
- ☞ copie de la notice descriptive commerciale du projet (V.E.FA.) ou copie du projet de C.C.M.I. avec fourniture de plans

A Noter : Il est impératif d'attendre la réception du courrier officiel de notification de la subvention de la Métropole du Grand Nancy avant de signer avec votre notaire. Dans le cas contraire, la subvention ne pourra vous être attribuée.

Rappel des règles minimales

Base : délibérations du conseil métropolitain

- ☞ ménages primo-accédant, sous conditions de ressources :

Pour les projets situés sur les communes de Jarville-la-Malgrange, Laxou, Maxéville, Nancy, Saint-Max, Vandœuvre-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy, Malzéville, Tomblaine et Villers-lès-Nancy (Zone B1) :

Nombre de personnes dans le ménage	Plafonds de ressources annuelles (revenu fiscal de référence)
1 personne	38 844 €
2 personnes	58 057 €
3 personnes	69 786 €
4 personnes	83 594 €
5 personnes	98 956 €
6 personnes	111 359 €
Personnes supplémentaires	12 408 €

Pour les projets situés sur les communes de Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Laneuveville-devant-Nancy, Ludres, Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps (Zone B2) :

Nombre de personnes dans le ménage	Plafonds de ressources annuelles (revenu fiscal de référence)
1 personne	33 771 €
2 personnes	45 100 €
3 personnes	54 235 €
4 personnes	65 476 €
5 personnes	77 023 €
6 personnes	86 805 €
Personnes supplémentaires	9 683 €

- ☞ prix du logement neuf plafonné à 2 450 € HT/m² de surface utile
- ☞ priorité à l'habitat individuel groupé
- ☞ surface habitable minimale du logement de 85m²
- ☞ surface du terrain supérieure à 300m² étudiée sur dossier